

## VENTE

Afin de préparer au mieux l'avant-contrat de vente, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes :

### Pour le(s) vendeur(s) :

- **Informations personnelles :**
  - Questionnaire d'Etat-civil** dûment complété.
  - Copie de vos **pièces d'identités**.
  - Le cas échéant, justificatif du placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...).
- Si le vendeur est une **société** :
  - Copie des statuts à jour.
  - K-Bis.
  - Pièce d'identité du représentant, coordonnées et pouvoirs.
- **Informations financières :**
  - Votre **RIB**.
  - Dernier avis de **taxe foncière** du bien vendu.
  - Si le bien est **hypothéqué** : références du prêt, tableau d'amortissement et coordonnées de votre conseiller financier.
  - Si le bien ne constitue pas la résidence principale du vendeur, fournir les éléments permettant de calculer la plus-value immobilière
- **Concernant le bien vendu :**
  - Titre de propriété** intégral (acte d'achat, donation, attestation immobilière, succession).
  - Exploitation agricole : coordonnées de l'agriculteur.
  - Dossier de **diagnostics techniques** établi par un professionnel agréé (termites, amiante, plomb, installation électrique, gaz, DPE, certificat Loi Carrez...).
  - Copie des **contrats en cours** (alarme...) et copie des dernières factures eau et électricité-gaz.
  - Facture du **dernier ramonage** et/ou facture entretien chaudière.
  - Précisions sur **mode de chauffage** : date installation, présence d'une cuve enterrée.
  - Présence de servitudes.
  - Procès-verbal de **bornage** et plan de bornage.
  - Certificat de conformité de l'assainissement** en cours de validité.
  - **En cas de division :**
    - Document d'arpentage + plan de bornage.
    - Déclaration préalable de division + certificat de non opposition / permis d'aménager.
  - **Si le bien est loué :**
    - Copie du bail + 3 dernières quittances de loyer.
    - Copie de la lettre de congé, le cas échéant.
    - Attestation d'assurance du locataire.
  - **Si le bien est dans un lotissement :**
    - Règlement et cahier des charges du lotissement.
    - Coordonnées du président de l'association syndicale.
    - 3 derniers PV d'AG + Appel de cotisation.

### Si des travaux ont été réalisés :

- Liste des travaux réalisés par le vendeur lui-même.
- Copie des factures des entreprises et attestations décennales.
- Copie des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, de non opposition, conformité...)

### Pour les constructions de moins de 10 ans :

- Permis de construire.
- Déclaration d'achèvement des travaux et conformité.
- Assurance dommage-ouvrage/décennale des entreprises
- Dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage.

### Pour les biens en copropriété :

- Etat descriptif de division / Règlement de copropriété et tous les modificatifs éventuels.
- Coordonnées du syndic de copropriété.
- 3 derniers procès-verbaux d'assemblée générale des copropriétaires.
- Derniers appels de charges, plan de l'appartement, caves, parkings..

### Autres caractéristiques : indiquer si présence d'un **puits**, de la **fibres**, d'un **sanibroyeur**, de panneaux **photovoltaïques**, d'une **piscine** (si présence d'une alarme), **détecteur de fumée**

### Pour le(s) acquéreur(s) :

#### Informations personnelles :

- Questionnaire d'Etat-civil dûment complété.
- Copie de vos pièces d'identités.
- Si l'acquisition est faite par une **société** :
  - Copie des statuts à jour certifiée conforme.
  - K-Bis
  - Pièce d'identité du représentant, coordonnées et pouvoirs.

#### Concernant votre acquisition :

- Le cas échéant, **liste détaillée et chiffrée du mobilier**
- En cas de financement par un emprunt : montant, durée et taux maximal du prêt envisagé
- Modifications prévues sur le bien / travaux à réaliser
- Votre RIB daté et signé à déposer ou envoyer par courrier postal à l'étude

**Lors de la signature du compromis de vente, la somme de 230,00€ devra être réglée par l'acquéreur. Cette somme correspond au coût de l'acte pour 180 Euros et à l'avance de 50 Euros qui viendra en déduction des frais de l'acte définitif.**



MATHIEU & PERRON  
NOTAIRES ASSOCIÉS

Office notarial de GUILERS  
43 rue Charles de Gaulle  
29820 GUILERS  
*Maître Ludovic MATHIEU*

***office.mp29@notaires.fr***  
***02.29.00.39.56***

Office notarial de PLABENNEC  
08 rue Maréchal Leclerc  
29860 PLABENNEC  
*Maître Nolwenn PERRON*